



Locataire en cours d'expulsion : attente de jugement.

Par **grimaldi**, le **19/04/2012** à **08:53**

Bonjour,

Mon locataire ne payant plus son loyer depuis 14 mois, a été assigné en expulsion et recouvrement des arriérés. L'affaire est passée le 19 mars et a été mise en délibéré au 21 mai. Hors depuis le 30 mars, mon locataire a déménagé pour aller habiter ailleurs. Il a donc quitté l'appartement mais ne m'a pas remis les clés. Puis-je reprendre possession des lieux et comment le faire si oui ?

Par **cocotte1003**, le **19/04/2012** à **14:01**

Bonjour, non vous ne pouvez pas le faire avant une constatation de son départ par un huissier, cordialement

Par **grimaldi**, le **20/04/2012** à **14:22**

oui, mais comment faire un constat, si je ne puis pénétrer sans briser les serrures, vu que l'ancien locataire refuse de me les rendre en prétextant les avoir remises dans la boîte à lettres ?